

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 11 avril 2022

DATE DE LA CONVOCATION

1^{er} avril 2022

Nombre de conseillers en exercice :

36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 23

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 4

Total votants : 27

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mil vingt deux

Et le 11 avril à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Patrick MARION (Neuvy), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Christian LALLERON, Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : -

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson) a donné pouvoir à Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray),
Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson),
Gérard CHAUVEAU (Montlivault) a donné pouvoir à André JOLY (Chambord),
Michel LAURENT a donné pouvoir à Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés : Patricia HANNON (Maslives), Fabienne GENDRIER (Montlivault), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Valérie LODI, Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-039-2022

Objet : Vote des budgets primitifs 2022

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir prendre connaissance de la note présentant de manière détaillée les propositions des budgets primitifs pour l'année 2022.

Monsieur le Président demande au Conseil communautaire d'adopter les budgets primitifs 2022 qui se présentent comme suit :

Budget de l'AEP Régie (annexe 4)

- 3 930 001.23 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'exploitation
- 3 833 846.70 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'investissement.

Budget de l'Assainissement Collectif (annexe 5)

- 6 155 493.00 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'exploitation
- 12 156 948.91 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'investissement.

Budget de l'Assainissement Non Collectif (annexe 6)

- 70 400 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'exploitation.

Budget de la zone d'activités Les Tabardières – Saint-Claude-de-Diray (annexe 7)

- 12 922.31 € pour la section de fonctionnement
- 24 694.62 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités Les Tabardières III à Saint-Claude-de-Diray (annexe 7)

- 60 100.00 € pour la section de fonctionnement
- 60 050.00 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités Le Petit Four – Saint-Laurent-Nouan (annexe 7)

- 140 512.65 € pour la section de fonctionnement
- 256 741.80 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités La Gaucherie à Fontaines-en-Sologne (annexe 7)

- 448 161.26 € pour la section de fonctionnement
- 890 172.52 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités La Cave à Mont-près-Chambord (annexe 7)

- 462 528.31 € pour la section de fonctionnement
- 621 606.62 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités Les Morines à Mont-près-Chambord (annexe 7)

- 200 368.44 € pour la section de fonctionnement
- 394 586.88 € pour la section d'investissement.

Budget de la zone d'activités Les Châteaux à Bracieux (annexe 7)

- 789 760.37 € pour la section de fonctionnement
- 1 573 370.74 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités Le Noyer Goujon à Montlivault (annexe 7)

- 348 677.69 € pour la section de fonctionnement
- 691 205.38 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités La Futaie II à La Ferté-Saint-Cyr (annexe 7)

- 79 227.64 € pour la section de fonctionnement
- 142 305.28 € pour la section d'investissement

Budget de la zone d'activités Le Vivier à Tour-en-Sologne (annexe 7)

- 229 254.26 € pour la section de fonctionnement
- 442 358.52 € pour la section d'investissement

Budget du Développement Économique (annexe 8)

- 948 475.22 € tant en dépense qu'en recette pour la section de fonctionnement.
- 1 019 757.84 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'investissement.

Budget du PSPG de Saint-Laurent-Nouan (annexe 9)

- 832 065.94 € tant en dépense qu'en recette pour la section de fonctionnement.
- 781 345.76 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'investissement.

Budget du Centre Aquatique Communautaire (annexe 10)

- 1 263 800.00 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'exploitation.
- 450 383.70 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'investissement.

Budget Général (annexe 11)

- 20 983 956.68 € tant en dépense qu'en recette pour la section de fonctionnement
- 11 967 347.15 € tant en dépense qu'en recette pour la section d'investissement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOpte les budgets primitifs 2022 détaillés ci-dessus.**

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :

Gilles CLEMENT

